

La population a déjà dit non au prolongement du port

Daniel Guay
Accès Saint-Laurent Beauport

Accès Saint-Laurent Beauport (ASLB) déplore le fait que le Port de Québec envisage à nouveau de construire deux nouveaux quais à la baie de Beauport, et ce, malgré le fait que le gouvernement fédéral veuille léguer ce site à la population à l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

«Il est incohérent d'investir 20 millions de dollars de fonds publics fédéraux pour favoriser l'accès au fleuve à la population et ensuite construire, toujours avec des fonds publics, deux nouveaux quais qui réduiront de moitié l'étendue de la plage et détruiront à jamais la vue imprenable sur le fleuve qu'offre la plage de la baie de Beauport», s'indigne Patrick Albert, vice-président d'Accès Saint-Laurent Beauport.

Dès 1999, lors de la consultation du Port sur ses projets d'agrandissement, la population, le maire de Beauport, Jacques Langlois, le député provincial Michel Després et le député fédéral Michel Guimond ont tous dit unanimement «NON» au projet d'agrandissement du Port.

Il est temps que le Port de Québec arrête de faire la sourde oreille. «Les gens nous ont dit clairement, lors du forum de janvier 2005 sur l'avenir de la baie de Beauport, qu'ils veulent se réapproprier le fleuve pour y pratiquer des activités sportives, sociales et culturelles; ils veulent profiter des fonds du gouvernement fédéral à l'occasion du 400^e pour faire de ce magnifique site un centre récréotouristique quatre saisons de calibre international», rappelle M. Albert.

De plus, toutes les personnes consultées cet été à la plage de Beauport étaient choquées lorsqu'on leur montrait l'impact visuel de la construction des quais à même la baie, sans parler des impacts environne-

mentaux. Accès Saint-Laurent Beauport interpelle donc les candidats aux élections fédérales de la région pour qu'ils appuient clairement sa vision d'aménagement d'un centre récréotouristique quatre saisons à la baie de Beauport.

Notre organisme interpelle aussi les partis politiques fédéraux pour qu'ils envisagent le développement portuaire harmonisé sur le Saint-Laurent.

Ailleurs, les ports de marchandises de vrac s'étendent dorénavant en dehors des milieux urbains, surtout dans des villes patrimoniales et touristiques comme Québec. Dans un contexte de développement durable, les ports doivent tenir compte de plus en plus des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans le choix des sites. La voie maritime du Saint-Laurent offre l'immense avantage d'une multiplicité de sites portuaires; il est grand temps qu'ils se développent en complémentarité les uns avec les autres. Il est urgent de mettre fin à la compétition stérile qui sévit présentement entre eux et qui désavantage l'ensemble du trafic maritime sur le fleuve.

Une des solutions possibles serait que le Port de Québec voit ses limites administratives agrandies par ceux qui formeront le prochain gouvernement fédéral en vue de pouvoir étendre ses activités en dehors de la ville.

En 1983, cette option avait d'ailleurs été suggérée par les participants au Sommet économique de la région. De plus, en 1978, le site de Gros-Cacouna a fait l'objet d'études et de recommandations favorables de la part des représentants des gouvernements du Québec et du Canada pour en faire le super port de vrac du futur.

Il est temps d'agir en ce sens et de livrer enfin ce qu'attend la population de ses futurs élus: une véritable approche de développement durable pour le transbordement maritime, approche qui permettra de finalement mettre en valeur ce magnifique site qu'est la baie de Beauport.